



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Economie : rapports avec les administrés

Question écrite n° 10500

Texte de la question

M. Leonce Deprez appelle l'attention de M. le ministre de l'economie sur l'interet et l'importance qui s'attachent a une communication claire et objective relative a l'economie, destinee aux Francais. C'est ainsi qu'apparait dans les informations ministerielles, l'expression « croissance negative ». Or, si chacun mesure clairement le sens d'une croissance economique, definie comme une augmentation de la richesse nationale ayant, en corollaire, une elevation du niveau de vie et que l'on peut donc, a juste titre, parler de fort taux de croissance, de croissance equilibree, ou de ralentissement de la croissance, voire de croissance inferieure aux previsions, l'expression « croissance negative » est parfaitement hermetique et semble s'apparenter aux alliances de mots contradictoires que sont, en rhetorique, des oxymores ou oxymorons, dont le plus celebre est celui du Cid : « cette obscure clarte qui tombe des etoiles... ». Il lui demande s'il ne lui semble pas opportun de demander, notamment a ses services, de mettre fin a l'utilisation de cette expression et d'expressions similaires qui ne peuvent qu'accroitre la confusion dans l'esprit des Francais.

Texte de la réponse

Lorsqu'ils etudient les variations d'une variable ou d'une fonction, les mathematiens utilisent traditionnellement le mot d'accroissement. Ce terme est defini (par exemple dans le Petit Robert) comme la « mesure algebrique » de la variation consideree, c'est-a-dire comme la valeur absolue de celle-ci affectee d'un signe positif ou negatif selon le sens de la variation (cf., par exemple, la definition de la derivee d'une fonction d'une variable enseignee dans les classes elementaires, ou la celebre formule dite « des accroissements finis »). C'est sans doute cet usage qui a conduit les economistes a utiliser l'expression « taux de croissance » pour caracteriser l'evolution temporelle des series economiques de preference aux expressions plus neutres de « taux de variation » ou de « taux d'evolution » qui, elles, ne prejudent pas semantiquement le sens de l'evolution observee. Il est donc habituel de trouver, dans la legende explicative accompagnant un tableau de chiffres retracant l'evolution d'une ou de plusieurs series economiques, l'indication « taux de croissance » souvent completee de la mention « en % », meme lorsque certaines series decroissent a certaines periodes, c'est-a-dire lorsque le tableau comporte des chiffres negatifs. Il pourrait sembler lourd, en effet, d'indiquer « taux de croissance ou de decroissance ». Des lors qu'on admet qu'un taux de croissance puisse etre negatif, on est facilement porte a ecrire l'expression « croissance negative », en particulier lorsqu'il s'agit de qualifier l'evolution negative du produit interieur brut, cense resumer l'activite economique d'une nation. Cette expression, qui n'est pas des plus heureuses, est communement employee par les economistes tant francais qu'etrangers (cf., par exemple, sur le mode allusif, « Perspectives economiques de l'OCDE », no 54, decembre 1993, p. 70 « bien que la croissance de l'Allemagne occidentale doit redevenir positive... »). Dans un souci de communication claire et objective sur l'economie il vaudrait mieux utiliser les termes « taux d'evolution » ou « taux de variation » lorsqu'une variable peut prendre des valeurs positives ou negatives.

Données clés

Auteur : [M. Deprez Léonce](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10500

Rubrique : Ministeres et secretariats d'etat

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée le : 31 janvier 1994, page 449

Réponse publiée le : 5 septembre 1994, page 4473